

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 18
Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zur Brotfrage

Zu meiner Genugtuung darf ich feststellen, dass meine Glossen zur Einsendung des Hr. Oberlt. Spälti in Nr. 13 Beachtung gefunden und in No. 17 zu zwei Entgegnungen sehr geschätzter Offiziere der Verpflegungstruppen Anlass gegeben haben. Damit ist der Zweck meiner Erörterungen vollständig erreicht, die nur zum Nachdenken über die angeschnittenen Fragen anregen sollten.

Da aber ein Teil meiner Anregungen entschiedener Ablehnung begegnet, erbitte ich mir die Erlaubnis, einige Worte zu erwidern.

In der Frage der «Fachoffiziere» sind beide Herren erfreulicherweise mit mir einig. Widersprochen wird dagegen meinem Zweifeln über die unbedingte Notwendigkeit der Bäckerkompagnien (um meine Ausführungen gleich genau einzugrenzen). Es wird auch von beiden Herren die Nützlichkeit einer Erörterung dieser Frage am «Schweizer Soldat» bezweifelt, sie wird geradezu als «unpassend» bezeichnet.

Zunächst stösst sich Herr Major B. daran, dass ich in diesem Zusammenhang von «Verwaltungstruppen» gesprochen und den Ausdruck «Dienstzweig» gebraucht habe. Die «Verwaltungstruppen» sind mir einfach aus Versehen, alter Gewohnheit und in Anlehnung an den in der «Skizze einer Wehrverfassung 1899» gebrauchten Ausdruck in die Feder gerutscht; ich weiss auch, dass die Verpflegungstruppen nicht unter den Begriff «Dienstzweige» der M. O. von 1917 fallen. Für das, was ich sagen wollte, sind aber diese Ausdrucksfehler nebensächlich; die beiden Herren haben mich trotzdem verstanden.

Selbstverständlich ist sodann der «Schweizer Soldat» nicht der Ort, um so verwickelte und schwierige Fragen, wie die angeschnittene endgültig zu lösen; das wäre für seine Leser viel zu langweilig, auch wenn schliesslich auf diesem Wege eine gute Lösung überhaupt gefunden werden könnte.

Das lag aber auch nicht in meiner Absicht und ich bin auch nicht kompetent, zur Lösung der Frage wesentliches beizutragen. Ich zweifle nur daran, dass auch heute bei den Verpflegungstruppen das Mögliche geschieht für eine gute soldatische Ausbildung und bin auch von der unbestrittenen Nützlichkeit der Organisation der Verpflegungstruppen voll überzeugt. Ich möchte auch dem gerechtfertigten Wunsche des Herrn Major H. gemäss, nachholen, dass der Herr General in seinem Schlussbericht über den Aktivdienst 1914/18 den Verpflegungstruppen das Zeugnis ausstellt, dass der Verpflegungsdienst am besten von allen gearbeitet habe.

Für mich stellt sich die Frage einzig und allein so, dass angesichts der grossen Schwierigkeiten finanzieller und anderer Art, welche sich bei uns der Schaffung kriegstüchtiger Kampftruppen entgegenstellen, mit aller Sorgfalt geprüft werden muss, ob z. B., was bei aller Nützlichkeit entbehrlich ist, um zu Gunsten von Notwendigem Ersparnisse machen zu können und dass da, wo der Zweck mit einem einfachern Apparat erreicht werden kann, alle andern Rücksichten zurücktreten müssen. Dass solche Entschlüsse nur nach gründlichsten Erwägungen und auf Grund vielseitiger Erfahrungen, nicht von heute auf morgen gefasst werden können, ist klar. Es scheint mir nicht zu schaden, wenn die Leser des «Schweizer Soldat» wissen, dass solche Ersparnismöglichkeiten sorgfältig geprüft werden und wenn diese Erkenntnis in die breiten Schichten der Armee und des Volkes hinausgetragen wird.

Oberst Kind.

Billet du jour

La paix chez soi, c'est la première condition pour la faire régner en dehors de nos frontières! Si nous voulons que les étrangers nous respectent, nous permettent de travailler, nous permettent donc de vivre sans rien demander à nos voisins, il faut que la Suisse entière, animée d'un esprit de concorde et d'un grand amour de la justice et de l'ordre, se manifeste aux yeux de l'Europe comme une entité robuste et fière.

Alors nous aurons la liberté!

Mais que pense-t-on de nous si après avoir donné au monde durant de longues années un bel exemple de solidarité et de compréhension mutuelle, nous nous révélons faibles parce que divisés? . . .

L'antagonisme de partis politiques risque de nous conduire à l'abîme, poussés par de vagues aspirations



Landwehr rückt ein! — La landwehr entre en service.

Der Trainsoldat scheint unter den Kriegsfolgen nicht stark gelitten zu haben. — Ce soldat du train ne se porte pas mal depuis la dernière «mob.»! (M. Kettel, Genf.)

sentimentales mais aussi peu réalistes que possible, certains citoyens voient dans l'armée et l'organisation que des lois sages nous ont donnée des ennemis qu'il faut combattre par tous les moyens. D'autres, poussés par des influences étrangères, veulent le «chambardement général» pour pouvoir pêcher en eau trouble! Groupés en associations puissantes ils sèment le doute et l'inquiétude dans les pays! Des éducateurs, professeurs et pasteurs même croient à la bienfaisance de la fausse paix et contribuent à propager l'erreur par leur exemple.

Aux gens bien informés un seul devoir demeure: réagir de toute leurs forces contre cet entraînement funeste qui fait la faiblesse de notre époque! . . . Mais les faux prophètes ont souvent des gens remarquables à leur tête; ils disposent de gros moyens financiers, tenus on ne sait trop de qui ni d'où. Leurs journaux sont parfois bien rédigés et leur influence est certaine sur la masse du peuple!

Que chacun ait la liberté de croire, de penser et d'agir comme il lui plaît, voilà qui est normal en Suisse. Mais la liberté cesse au moment où elle agit par contrainte sur ceux qui l'entourent! C'est pourquoi il est inadmissible que des citoyens ou des étrangers sous pré-

texte de liberté de presse et liberté de pensée essayent de semer la haine et l'anarchie dans notre pays.

Il est inadmissible que des journaux politiques qui vivent sous la protection de nos lois démolissent chaque jour ces mêmes lois, nos autorités, l'armée . . . tout ce qui fait la garantie de notre constitution pourtant si libérale.

Il est inadmissible que dans un pays qui ne demande qu'à vivre en paix en travaillant, des éléments de désordre viennent exciter les passions les plus basses de l'homme qui risquent de nous conduire à des complications intérieures et même extérieures.

Et il est plus inadmissible encore que des feuilles qui prêchent la désorganisation de la nation pénètrent dans nos casernes qui se dressent comme une protestation vivante de tout ce qui est sain et pondéré contre les exagérations funestes de gens échauffés . . . ou intéressés à la désagrégation de la Suisse comme de tous les états bien ordonnés.

C'est pourquoi malgré les clameurs de la presse d'extrême-gauche nous ne pouvons qu'admettre le geste de cet officier supérieur romand qui empêcha la distribution de journaux trop rouges parmi la troupe qu'il avait l'honneur de commander et qu'il avait par conséquent le devoir de préserver dans la mesure de ses moyens des germes morbides de l'anarchie.

Non, la liberté n'a pas été opprimée par ce geste bien naturel d'un chef qui se sait des responsabilités. Encore une fois nous sommes tous des amis de cette liberté . . . mais à condition qu'elle ne se pose pas en champion de la négation, qu'elle ne prône pas la révolution sanglante et qu'elle ne prêche pas le reniement de nos traditions les plus saintes de la famille et de la patrie.

Au moment où la grande manifestation de Rorschach vient de prouver que la solidarité n'est pas un vain mot parmi les enfants de la Suisse, où elle vient de nous prouver aussi que l'idée de patrie est sacrée parmi les enfants d'un même pays, nous pouvons facilement triompher de ceux qui vont, dénigrant toute organisation civique des Confédérés. On nous veut désunir pour pouvoir mieux nous dominer! Toute l'affaire est là! Nous ne nous laisserons pas prendre au piège grossier d'un marxisme de primaires.

Dieu merci! nous savons encore distinguer le vrai du faux! Nous ne sommes pas des enfants qu'on mène par le bout du nez! . . .

Non, les sous-officiers comme les officiers, les soldats et tous les citoyens ne veulent pas de la brutale révolution sociale: ils veulent, non démolir, mais au contraire construire. Ils veulent les réformes nécessaires, la coordination nécessaire, l'édification nécessaire. En un mot ils veulent du positif et non du négatif! Et pour pouvoir travailler en paix à la grande oeuvre sociale qui nous attend nous avons besoin plus que jamais de l'armée! L'armée, épouvantail pour les révolutionnaires et l'armée gage de sécurité pour ceux de bonne volonté. L'armée que nous conserverons telle quelle avec ses belles qualités et ses défauts que nous chercherons à réduire, jusqu'à ce que le peuple ait trouvé quelque chose de mieux à lui substituer . . . ce qui n'est pas dans les probabilités immédiates.

C'est pourquoi, au lendemain de la grande fête de Rorschach nous ne pouvons que nous tendre une fois de plus la main pour nous sentir unis dans un même devoir, devoir suprême: servir! Servir pour que nos enfants puissent jouir de la paix comme nous en jouissons non, même maintenant. Parce que nos pères ont eux aussi voulu servir le pays.

D.

Le combat de l'infanterie

Le colonel Feyler donne dans la Gazette de Lausanne le compte-rendu de la conférence suite aux officiers lausannois par le lieutenant-colonel Hassler, prof. à l'Ecole de guerre de Paris. Elle répond du reste au programme de nos actualités militaires. Le combat de l'infanterie est une des études à laquelle nos milieux d'officiers se livrent attentivement. Le nouveau règlement de l'infanterie qui, enfin, va voir le jour, l'encouragera.

Que l'infanterie d'aujourd'hui n'ait qu'un lointain rapport avec celle d'avant 1914, c'est chose connue. Les longues chaînes de tirailleurs, plus ou moins coude à coude et armés du seul fusil, ont fait place aux groupes du combat, dirigés par un sous-officier, qui s'infiltrèrent à



Landwehr rückt ein! — La landwehr entre en service.

Ob die Hosen seit 1918 gewachsen sind?

Les pantalons se sont-ils allongés depuis 1918?

(M. Kettel, Genf.)

travers les obstacles du terrain, se dissimulant le plus possible à la vue de l'adversaire, pratiquant non plus l'ordre linéaire d'autrefois, mais l'ordre en profondeur, et surtout serviteurs ou servants le l'arme automatique, le fusil-mitrailleur, avec toutes les armes accessoires dont ils doivent être munis, grenades à main, fusils lance-grenade, et les armes d'appui, mitrailleuses lourdes, mortiers Stokes, en France, Minenwerfer en Allemagne. On admet généralement qu'une infanterie ainsi équipée est apte à des défensives victorieuses, mais que pour pratiquer des offensives, même à objectifs limités, elle a besoin, en outre, d'être soutenue par une certaine proportion d'artillerie.

Là est une de nos difficultés. Nos moyens en artillerie sont réduits. Nous ne possédons pas les gros calibres dont les armées de nos puissants voisins peuvent être